

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 19 (1883)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

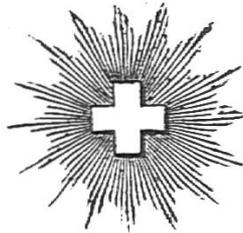
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

1^{er} AOUT 1883.

XIX^e Année.

N^o 15.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE.—Le nouveau programme de l'instruction primaire en France (suite).
— Le « Schweizerische Lehrer Verein » et l'Exposition scolaire à Zurich. —
Fête des instituteurs jurassiens. — Causerie sur l'histoire naturelle (fin). —
Correspondance. — Partie pratique. — Nominations.

LE NOUVEAU PROGRAMME

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE

(Suite.)¹

L'enseignement primaire forme, dans le nouveau programme français, un tout complet et harmonique et porte sur un triple objet : *l'éducation physique, l'éducation intellectuelle, l'éducation morale.*

L'éducation physique a deux buts : 1^o fortifier le corps et le mettre dans les conditions les plus favorables à son développement ; 2^o « donner à l'enfant ces qualités d'adresse et d'agilité, cette dextérité de la main, cette promptitude et cette sûreté de mouvement, qui, précieuses pour tous, sont plus particulièrement utiles aux élèves des écoles primaires destinés pour la plupart à des professions manuelles. »

Le premier de ces buts est atteint par les soins d'hygiène et de propreté, par la gymnastique et les exercices militaires. Le second par les travaux manuels.

Ces derniers, différents pour les deux sexes, consistent pour les garçons des classes inférieures dans le développement des

1. Voir N^o 14, p. 226.

occupations en usage dans nos écoles enfantines : le cartonnage, la vannerie, de petits ouvrages en fil de fer et en bois, le treillage, etc. Quant aux élèves des degrés supérieurs, ils sont familiarisés avec le maniement des outils les plus usuels : le rabot, la scie, la lime, le tour, etc., avec le travail sur le bois et sur le fer.

Les jeunes filles, de leur côté, seront exercées aux travaux de leur sexe : tricot, couture, coupe et confection de vêtements. En outre elles recevront des notions très simples d'économie domestique avec applications à la cuisine, au blanchissage et à l'entretien du linge, à la toilette, aux soins du ménage, etc.

Le programme intellectuel comprend la lecture, l'écriture, la langue française, l'histoire, la géographie, l'instruction civique, le droit usuel, des notions d'économie politique, l'arithmétique, la géométrie, le dessin d'ornement, les éléments usuels des sciences physiques et naturelles, l'agriculture, l'horticulture, le chant.

Comme on le voit, c'est à peu de chose près le programme de nos écoles primaires, avec le droit, l'économie politique et les éléments des sciences en plus et l'allemand en moins.

Mais la méthode prescrite caractérise bien le but que l'instituteur doit se proposer.

L'enseignement « ne peut consister ni dans une suite de procédés mécaniques, ... ni dans une froide succession de leçons exposant aux élèves les différents chapitres d'un cours. »

« La seule méthode qui convienne à l'enseignement primaire est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretient, pour ainsi dire, entre eux et lui un continuel échange d'idées, sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées. Le maître part toujours de ce que les enfants savent et, procédant du connu à l'inconnu, du facile au difficile, il les conduit par l'enchaînement des questions orales ou des devoirs écrits, à découvrir les conséquences d'un principe, les applications d'une règle, ou inversement les règles et les principes qu'ils ont déjà inconsciemment appliqués..... »

« C'est par un appel incessant à l'attention, au jugement, à la spontanéité intellectuelle de l'élève que l'enseignement primaire peut se soutenir. Il est essentiellement intuitif et pratique; *intuitif*, c'est-à-dire qu'il compte avant tout sur le bon sens naturel, sur la force de l'évidence, sur cette puissance innée qu'a l'esprit humain de saisir du premier regard et sans démonstration, non pas toutes les vérités, mais les vérités les plus simples et les plus fondamentales; *pratique*, c'est-à-dire qu'il ne perd jamais de vue que les élèves de l'école primaire

n'ont pas de temps à perdre en discussions oiseuses, en théories savantes, en curiosités scolastiques, et que ce n'est pas trop de cinq à six années de séjour à l'école pour les munir du petit trésor d'idées dont ils ont strictement besoin et surtout pour les mettre en état de le conserver et de le grossir dans la suite ¹. »

Une autre conséquence encore du rôle assigné à l'instruction en général et, plus spécialement à l'enseignement primaire, dans un pays démocratique, c'est que l'instituteur doit avoir pour but non pas de faire briller certaines intelligences d'élite destinées à lui faire honneur, mais avant tout d'amener au niveau le plus élevé possible l'ensemble des élèves qui lui sont confiés. Le maître qui perdrait de vue ce côté de son mandat, manquerait à son devoir et tromperait la confiance que l'on a mise en lui.

Enfin vient en troisième lieu l'éducation morale destinée à compléter l'éducation physique et l'éducation intellectuelle.

L'école est désormais laïque : l'enseignement religieux a disparu du programme officiel ; il est remis à la volonté de la famille et aux soins de l'Eglise. Mais l'Etat ne peut ni ne doit se désintéresser du côté moral de l'éducation. Il ne lui suffit pas que l'homme soit instruit, éclairé, qu'il soit apte à gagner sa vie, qu'il sache discerner avec intelligence ses véritables intérêts, qu'il juge sainement et avec justesse les actes de son gouvernement. Il faut plus et mieux que cela : il faut qu'il aime le bien pour le bien, qu'il remplisse son devoir, parce que c'est son devoir ; qu'il sache le préférer à ses intérêts matériels ; que sa volonté soit assez forte pour résister aux entraînements de ses passions ou aux mauvais conseils de ceux qui l'entourent ; il faut en un mot qu'il soit homme de bien dans toute l'étendue du terme. C'est là le but que doit poursuivre et atteindre l'éducation morale.

En lisant le programme qui est tracé aux maîtres pour l'enseignement de la morale, ainsi que la notice qui l'accompagne on sent que ceux qui l'ont préparé se sont trouvés en présence d'une question singulièrement délicate et épineuse. A Genève, depuis longtemps, l'instruction religieuse est complètement distincte de l'enseignement donné à l'école. Nous sommes habitués à ce régime, et si autrefois il a suscité quelques regrets, aujourd'hui tout le monde l'a accepté et bien petit est le nombre des personnes qui voudraient revenir en arrière à cet égard.

Bien que l'enseignement de la morale ne figure point dans

1. Les fragments entre guillemets sont extraits textuellement du *Règlement d'organisation des écoles primaires*.

nos programmes, qu'il n'ait pas ses heures déterminées dans la distribution de la journée, il se donne néanmoins constamment et d'une foule de manières : par les avertissements que suscite telle ou telle faute, par les conseils que provoquent les divers accidents de la vie de l'écolier, par les réflexions auxquelles donnent lieu les lectures faites en classe. Cet enseignement de tous les instants qui s'adresse à des enfants de confessions différentes, ne nous choque point, quoiqu'il soit donné en dehors de la leçon de religion proprement dite. Bien au contraire, nous attachons la plus grande importance à ce que nos enfants trouvent dans leurs maîtres avant tout des éducateurs.

Mais dans un pays où l'on était accoutumé à considérer la morale comme si intimement liée avec la religion qu'elle ne pouvait en être séparée, en confier l'enseignement à un instituteur laïque constituait une énormité, une hérésie.

Aussi que de précautions n'a-t-il pas fallu prendre pour prévenir les plaintes et les récriminations ! La tâche de l'instituteur est tracée presque avec minutie, on lui fait toute espèce de recommandations, on lui prescrit pour ainsi dire mot à mot ce dont il doit parler et ce qu'il doit éviter de toucher. De là l'étendue donnée à ce programme. Mais à côté de cela, comme il est sagement conçu et bien pensé ! et que d'idées réellement élevées, nobles, religieuses même, dans le commentaire qui le précède !

Qu'on nous permette d'en citer un fragment ; il fera apprécier l'esprit qui a présidé à ces recommandations :

« L'instituteur ne se substitue ni au prêtre ni au père de famille ; il joint ses efforts aux leurs pour faire de chaque enfant un honnête homme. Il doit insister sur les devoirs qui rapprochent les hommes et non sur les dogmes qui les divisent. Toute discussion théologique ou philosophique lui est manifestement interdite par le caractère même de ses fonctions, par l'âge de ses élèves, par la confiance des familles et de l'État. Il concentre tous ses efforts sur un problème d'une autre nature, mais non moins ardu par cela même qu'il est exclusivement pratique : c'est de faire faire à tous ces enfants l'apprentissage effectif de la vie morale.

« Plus tard, devenus citoyens, ils seront peut-être séparés par des opinions dogmatiques, mais du moins ils seront d'accord dans la pratique pour placer le but de la vie aussi haut que possible, pour avoir la même horreur de ce qui est bas et vil, la même admiration de ce qui est noble et généreux, la même délicatesse dans l'appréciation du devoir, pour aspirer au perfectionnement moral, quelques efforts qu'il coûte, pour

se sentir unis dans ce culte général du bien, du beau et du vrai qui est aussi une forme, et non la moins pure, du sentiment religieux..... »

(A suivre.)

A. BOUVIER.

Le " Schweizerische Lehrer Verein " et l'Exposition scolaire à Zurich.

Le samedi 14 juillet, le Comité central du *Schweizerische Lehrer Verein* siégeait au « Brochet, » près de la « Tonhalle. » Sur neuf membres dont se compose le Comité huit étaient présents. C'étaient MM. Godfried Heer, inspecteur d'écoles, de Glaris, président; Dula, directeur de l'école normale de Wettingen; Wettstein, directeur de l'école normale de Zurich; Rebsamen, directeur de l'école normale de Kreuzlingen; Balziger, directeur de l'école normale de Mariaberg (Saint-Gall); Gunzinger, directeur de l'école normale de Soleure; Utzinger, maître secondaire, à Zurich, et comme représentant de la Suisse romande, Alex. Daguét, ancien directeur des écoles normales du Jura bernois et de Fribourg. Les questions à l'ordre du jour, presque purement administratives, concernaient plus particulièrement la Suisse allemande. Il s'agissait entre autres de la *Bibliothèque de la Jeunesse* et des critiques relatives à cette littérature de la jeunesse.

La lecture du procès-verbal révèle des faits réjouissants pour nos frères de langue allemande. Ainsi ils possèdent un capital de 9000 francs; leurs dépenses pour 1882 ont été de 7000 fr. (environ) et les recettes de 9000 (environ). Mais la situation n'est devenue prospère que du moment où, imitant la Suisse romande, ils ont fait de l'abonnement au journal la condition *sine quâ non* de la qualité de sociétaire.

Dans la discussion, il est émis le regret que l'*Educateur* ne soit pas envoyé au Comité ni même au rédacteur en chef, M. Wettstein, pendant qu'on envoie deux exemplaires de la *Lehrerzeitung* à l'*Educateur*. M. Daguét répond qu'il doit y avoir un malentendu; car, bien loin de rompre ses liens avec la Suisse allemande, la Suisse romande s'est toujours montrée soucieuse de les maintenir et de les fortifier. Une identification complète est impossible avec la diversité de langues et de tendances. Si la Suisse romande, dit M. Daguét, fréquente peu les assemblées de la Suisse allemande, celle-ci montre moins de zèle encore à assister à celles de la Suisse romande. La question d'argent y est sans doute pour quelque chose. Les vacances ne coïncident pas non plus.

Une lettre de Bâle adressée au Comité central nous apprend que le Congrès de 1884 se tiendra en *octobre*. Le Comité d'organisation se compose de MM. Bourckhardt, conseiller d'Etat, président; Schaub, le recteur Werder, Jenny-Otto, Frey, Fischer-Sievers, Dollinger. Les questions à traiter ne sont pas encore choisies. M. Daguét dit que le Comité-directeur de Genève fera certainement son possible pour que la Société romande soit représentée à Bâle.

Après sa seconde séance, le Comité central s'est rendu à l'exposition scolaire à l'arrangement de laquelle ses membres zuricois ont eu la plus grande part, mais elle est surtout, dit-on, l'œuvre de M. Koller, l'un des

maîtres de l'école normale de Kussnacht et l'auteur d'une biographie détaillée et intéressante du célèbre pédagogue Grünholzer d'Appenzell.

Ce qu'a de beau, de remarquable, de grandiose, de splendide même et de glorieux pour notre petit pays, l'Exposition suisse de Zurich, dans son ensemble, a été dit et répété par tous les journaux, sans distinction de couleurs et de partis.

Les feuilles étrangères ont rivalisé d'éloges avec les journaux indigènes. Mais nous ne parlons ici que de l'exposition scolaire, et nous constatons avec regret qu'elle n'est pas à la hauteur des autres parties de l'Exposition, qu'elle paraît même jouer un peu le rôle de Cendrillon à côté de ses sœurs plus favorisées. Le premier vice, le vice originel de cette exposition est d'être trop resserrée et de ne pas former une section tout à fait séparée, une exposition spéciale. La construction d'un local à part, d'un temple ou, pour parler plus modestement, d'un pavillon scolaire eût coûté, il est vrai, 30,000 francs. Mais ces 30,000 francs auraient dû se trouver quelque part dans un pays et dans un temps où l'on parle avec raison de l'instruction publique comme de l'un des plus grands intérêts, du plus grand même de la société, avec la liberté. Le plan actuel admis, nous aurions désiré une autre distribution que celle qui a été adoptée¹. La part faite à la spéculation, aux libraires est aussi très discutable². On n'a suivi *rigoureusement* ni l'ordre proposé par canton, ni le système d'unité. De là un mélange, un amalgame qui ne peut contenter personne, et qui rend l'étude des ouvrages et des moyens scolaires compliquée et difficile, du moins pour certaines parties.

Nous n'émettons ici que quelques idées générales et personnelles. Nous reparlerons de cette exposition plus en détail quand nous aurons eu le temps d'examiner par le menu le catalogue des objets compris dans le Groupe 30. Il forme un volume de 105 pages.

Alexandre DAGUET.

FÊTE DES INSTITUTEURS JURASSIENS

Les instituteurs du Jura bernois ont eu, le 7 juillet, une assemblée générale à Saignelégier.

M. Bouchat, préfet des Franches-Montagnes, souhaite la bienvenue au corps enseignant jurassien et, dans son discours, recherche les causes du 20^me rang occupé par le canton de Berne dans l'échelle des examens de recrues.

A midi et demi, le cortège s'organise devant la préfecture; et, conduit par la vaillante fanfare de Saignelégier, il traverse les principales rues de

1. Voici la distribution des matières de l'exposition scolaire : Section historique. — Jardins d'enfants. — Plans de constructions scolaires. — Géographie. — Sciences naturelles. — Travaux des maîtres. — Ecoles normales. — Ecoles complémentaires. — Physique. — Ecoles des arts professionnels. — Ouvrages du sexe. — Recrues. — Ecoles supérieures. — Publications des libraires. — Sociétés.

Cette division est assez rationnelle, mais les subdivisions le sont beaucoup moins.

2. Une des plus fâcheuses conséquences de cet étalage, c'est qu'on y voit, mêlés aux livres d'éducation, des livres qui n'ont rien à faire dans une exposition de ce genre et sont même choquants par leurs titres et leur contenu. En revanche, la librairie en Suisse, comme branche d'industrie, est assez importante pour mériter une place à part dans une exposition nationale. Pourquoi ne la lui a-t-on pas faite ?

la localité, toutes décorées avec goût, pour se rendre au Collège où la séance doit avoir lieu.

Après un chant d'ensemble exécuté par les instituteurs francs-montagnards, le président de la Société, M. Simonin, maître secondaire, salue la présence de M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, de M. Charrey, gérant de l'*Educateur*, délégué de la Société des instituteurs de la Suisse romande, de M. Landolt, inspecteur des écoles secondaires du canton de Berne.

M. Simonin, dans son discours d'ouverture, et avant de présenter son rapport sur la marche de la Société jurassienne, fait un tableau des divers événements qui se sont passés dans le monde scolaire pendant les deux dernières années.

M. Vaclair, instituteur à Saint-Ursanne, lit un excellent mémoire sur l'enseignement de la composition à l'école populaire.

Le rapporteur estime que cette branche de l'enseignement doit être cultivée à l'école populaire avec toute la sollicitude possible. Les exercices de rédaction sont préparés pour l'enseignement en général et les sujets doivent correspondre au degré de développement de l'enfant.

Au degré intermédiaire, ces sujets comprennent des comptes-rendus de morceaux de prose et de poésie, de petites narrations, des lettres familières, des descriptions faciles. Les mêmes sujets se retrouvent au degré supérieur ; on y ajoutera la rédaction des actes de la vie usuelle : reçus, baux, factures, etc. ; les descriptions seront principalement choisies dans le domaine des branches réales.

Dans toutes les classes, les compositions doivent être soigneusement corrigées par le maître et par les élèves. Il faut autant que possible, surtout dans les classes supérieures, que l'enfant assiste à la correction de sa composition. En général, toutes les compositions soigneusement corrigées doivent être relevées au net.

Après une discussion animée, à laquelle prennent part MM. Breuleux, directeur d'école normale, Gobat, maître secondaire, Petitjean de Souboz et Henry, instituteurs, Gylam, inspecteur, les conclusions du rapporteur sont adoptées.

On passe à l'élection du Comité général composé d'un membre par district. Sont nommés MM. Périllard, Mercerat, Péquegnat, Grosjean, Juillerat, Breuleux, Federspiel, Simonin.

La prochaine fête aura lieu dans le district de Courtelary. Le Comité chargé de la direction de la Société pour la prochaine période est composé de MM. Gylam, Huguelet, Gobat, Juillerat, Juillard et d'un suppléant : M. Joray.

La section jurassienne décide de prendre, pour la période de 1885 et 1886, la direction de la Société des instituteurs de la Suisse romande et manifeste le vœu que le congrès ait lieu à Porrentruy.

M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, exprime sa vive satisfaction de se trouver au milieu du corps enseignant jurassien. Il constate que les instituteurs s'occupent beaucoup du relèvement de l'école. A son point de vue, il faut trois choses pour obtenir de bonnes classes : des lois bien faites et bien appliquées, l'amour de la vocation chez l'instituteur et l'appui des parents pour tout ce qui concerne l'école. L'orateur

termine en disant qu'il aime l'enfant et qu'il aime le maître; que ce dernier n'aura pas de meilleur ami que lui.

A quatre heures un banquet réunissait les membres du corps enseignant.

De bonnes paroles furent prononcées à la cantine par divers orateurs. M. le D^r Gobat porta le toast à la patrie. M. Charrey, gérant de l'*Educateur*, invita les instituteurs jurassiens à assister nombreux au congrès de Genève en 1884. Parmi les autres orateurs nous citerons encore MM. Breuleux, directeur de l'école normale de Porrentruy, Henry, instituteur à Porrentruy, Péquegnat et Gylam, inspecteurs, Simonin, maître secondaire, Bouchat, préfet, Queloz, président du tribunal, Piller, instituteur, qui fréquente depuis quarante ans les réunions du corps enseignant jurassien, et y voit pour la première fois un directeur de l'instruction publique du canton de Berne.

H. GOBAT.

Causerie sur l'histoire naturelle.

(*Nouveaux souvenirs entomologiques. Etudes sur l'instinct et les mœurs des insectes.* — Par J.-H. FABRE.

(Fin).

La mémoire est une des facultés les plus remarquables de l'insecte. Mais quelle mémoire? La mémoire des lieux ou, si l'on veut, celle de l'aspect extérieur des objets, quelque chose de semblable à la mémoire d'un peintre qui, après avoir contemplé un moment une figure, en conserve les traits gravés dans son souvenir et est capable de les reproduire même après le départ du modèle.

A cet égard, les *fourmis rousses* ou *amazones* (*Polyergus rufus*) ont été le sujet d'expériences fort précieuses. Ces fourmis bien connues, soigneusement étudiées déjà par Huber, vont en expédition pour faire la chasse aux esclaves qu'elles rapporteront d'autres fourmilières, sous la forme de *nymphes*. A cet effet, elles partent en colonnes de 5 à 6 mètres de longueur, et s'avancent parfois loin de leur demeure jusqu'à une distance de 50 mètres. Après avoir atteint leur but, elles reviennent chargées de butin, et rentrent à leur fourmilière en suivant exactement le chemin qu'elles avaient pris pour s'en écarter. C'est, du reste, pour elles une nécessité impérieuse que ce retour par la même route : un péril grave ne les en fait pas dévier. Quel est, ici, le sens qui les guide? Est-ce l'odorat? Est-ce un sens encore inconnu? Diverses expériences prouvent que non. C'est la vue et la mémoire des lieux. Le moindre changement dans l'aspect des localités qu'elles ont une fois parcourues suffit pour les dérouter momentanément. Sur leur route, semez du sable, placez-y une simple feuille de papier blanc, balayez quelques-unes des feuilles qui la couvrent, et voilà nos fourmis dépaysées, courant de côté et d'autre, jusqu'à ce que, par hasard, l'une d'entre elles ait retrouvé la piste.

La mémoire des *Pompiles*, lorsqu'il s'agit de retrouver la touffe d'herbe où ils ont déposé leur proie, est aussi bien extraordinaire. Déplacez cette proie, le pompile, après l'avoir retrouvée, la portera sur une autre touffe, puis il ira creuser à quelque distance un trou pour l'y ensevelir. Ensuite il retournera chercher son butin, mais à la seconde touffe et non à la pre-

mière. Multipliez les déplacements, toujours vous verrez l'intéressant insecte accourir à l'endroit où, *en dernier lieu*, il a enfoui son trésor, et cela sans une apparence d'hésitation, comme s'il avait absolument oublié ses précédentes cachettes.

On pourrait penser que l'odorat le guide, mais M. Fabre prouve par plusieurs expériences qu'il n'en est rien. A ce propos, l'auteur s'élève contre l'opinion admise par beaucoup de naturalistes modernes, que le sens de l'odorat réside dans les antennes. Sans trancher la question, il croit la chose improbable. Hâtons-nous de dire qu'il n'est pas possible, actuellement, de se prononcer d'une manière absolue, et que la discussion reste ouverte. Le temps me manque pour examiner cette hypothèse.

L'insecte ne possède-t-il pas des sens spéciaux, à nous inconnus, et qui lui permettent d'accomplir des actes sans cela inexplicables? Certains faits tendraient à le faire croire. Les *Ammophiles* savent découvrir les vers gris cachés sous la terre à plusieurs centimètres de profondeur, sans que rien, en apparence du moins, puisse les avertir de leur présence, car le ver gris est absolument immobile et ne répand aucune odeur. Les *Chalicodomes*, transportés à plusieurs kilomètres de leur nid dans des boîtes fermées où l'on a eu soin de les faire tourner et retourner afin de les dépayser, reprennent sans hésitation, à leur sortie, la direction de leur nid, au moins dans une proportion de 30 à 40 pour cent. Les dix *Osmies* renfermées dans dix cellules successives creusées dans un fragment de tige de ronce maintenu horizontalement, sortent cinq par un bout et cinq par l'autre, chacune par le chemin respectivement le plus court. Qu'est-ce qui peut leur en indiquer la direction? Est-ce quelque vague sensation produite par la proximité de l'air extérieur? Ce qui est sûr c'est que l'insecte, ne pouvant percer les parois latérales de sa prison à cause de leur dureté, attaque sans hésiter la cloison la plus voisine du bout par lequel il doit sortir.

A ce propos, M. Fabre fait la réflexion qu'il est bien regrettable que la sélection naturelle ne nous ait pas conservé ces aptitudes sensorielles si précieuses qui auraient été pour nous la source des plus grands avantages. En conséquence, il tire des conclusions défavorables à cette célèbre hypothèse.

Reste la question de l'esthétique des insectes, question bien obscure. Certains faits, cependant, autoriseraient à penser que l'embellissement du nid n'est pas étranger aux préoccupations du constructeur (Voy. par ex. les *Eumènes*, p. 63): « La coupole de l'*Eumène* est un travail d'artiste. Son nid a une embouchure d'amphore, à courbure élégante. Parmi les graviers employés au revêtement extérieur de la coupole dominant les grains de quartz...; cela reluit et flatte le regard. Pourquoi ces petits galets de préférence aux éclats de calcaire, lorsque les deux genres de matériaux se trouvent aux alentours du nid. » Rappelons à cette occasion ces oiseaux d'Australie (*Chlamydères*), qui se construisent à quelque distance de leur nid, des berceaux formés de branches entrelacées, et dont ils décorent l'entrée au moyen de tout ce qu'ils peuvent trouver de brillant: coquilles nacrées, ossements blanchis, boutons de métal, plumes de perroquet, etc. Et puis, est-ce donc pour rien que les mâles des oiseaux se parent chaque année d'un brillant plumage de noces?

Mais en voilà assez ! *Satis superque*, dira-t-on peut-être. Je laisse aux amateurs le soin de lire les chapitres consacrés aux *Eumènes* et aux *Odynères*, où l'auteur raconte les ingénieuses dispositions au moyen desquelles ces insectes assurent à leurs larves une abondante nourriture, ainsi que celui qui traite de l'*hypermétamorphose* des *Sitaris*, des *Méloès*, etc. On y recueillera une riche moisson de détails extraordinaires et l'on pourra se faire une juste idée de la conscience et de l'inépuisable patience de ce merveilleux observateur.

Pour moi, sans m'associer absolument à toutes les conclusions de l'auteur, je sens le besoin de le remercier de son beau livre, et je termine en disant avec lui : « Plus j'observe la nature, plus je pénètre ses secrets, plus aussi je vois rayonner une Intelligence derrière le mystère des choses. »

P. GODET ¹.

CORRESPONDANCE

La Chaux-de-Fonds, 7 mai 1883.

La correspondance d'Aigle du 25 février propose de discuter au prochain congrès de Genève la question relative à une réforme orthographique de la langue française. Nous y applaudissons.

A coup sûr, notre orthographe est par trop vicieuse. D'où vient cela ? — C'est que, si les grands écrivains et l'Académie ont respecté autant que possible l'étymologie et s'ils ont sciemment attaché beaucoup d'importance au style, ils semblent avoir oublié qu'avant l'imprimerie, la prononciation avait déjà subi bien des altérations. On comprend dès lors pourquoi, dans la langue actuelle, il y a tant de lettres qui ne se prononcent pas.

C'est seulement depuis le XV^e siècle, depuis l'invention de l'imprimerie qu'on a pu introduire de la régularité dans l'orthographe. Avant cette époque, l'écriture, ainsi que la prononciation, variaient assez facilement. Dans les anciens manuscrits français le même mot, dans une même page, est écrit parfois de différentes manières.

« L'écriture, a dit avec justesse Casimir Henricy, devrait être le miroir fidèle de la prononciation. » En effet, toute lettre, toute syllabe devrait toujours peindre le même son. Deux langues, l'espagnol et le portugais, jouissent plus ou moins de ces qualités. Elles passent néanmoins pour être expressives et pleines d'harmonie....

Jusqu'à présent, les efforts des réformateurs ont été presque nuls, car ils doivent se soumettre à l'Académie, le régulateur de la langue². L'Académie a formé l'orthographe, à elle de la réformer. Cette illustre Compagnie n'a pas favorisé les *Meygretistes*³, c'est-à-dire ceux qui veulent qu'on écrive comme l'on prononce, parce que l'on sacrifie alors toute régularité. Elle n'a pas encouragé non plus ceux qui veulent prononcer comme l'on écrit, parce que la prononciation deviendrait lourde et diffuse.

On dit qu'une réforme ne doit se faire qu'en cas d'urgence. Il me semble que le moment est venu. Courage donc, instituteurs !

F. B.

1. M. Paul Godet est professeur au Collège latin de Neuchâtel.

(Note du Rédacteur en chef.)

2. Et Littré ne compte-t-il pour rien ? L'Académie est une autorité, mais pas absolue ni irréfutable.

(Note de la Rédaction).

3. Meygret (1510-1560) a fait fiasco comme grammairien et dans sa tentative de « fere qadrer lé lettres et l'écriture, etc. »

(Id.)

PARTIE PRATIQUE

RONDE

Vite tout le monde
La main dans la main,
Dansons une ronde,
Mettons-nous en train.
Dre lin din din, dre lin din din.

A présent à gauche,
C'est notre chemin ;
Attendant la cloche,
Frappons dans la main.
Vite tout le monde, etc.

Commençons la danse.
Marquant la cadence,
Partons du pied droit,
Point de maladroit.
Vite tout le monde, etc.

Et puis en arrière,
Reculons d'un pas ;
Gare à ceux derrière
Qui ne s'en vont pas.
Vite tout le monde, etc.

Maintenant en place,
Battons tous un ban,
Et que chacun fasse
Sa part en frappant.

Vite tout le monde, etc.

I

FRANÇAIS

ÉCOLES NORMALES DE LAUSANNE

Examens écrits pour l'obtention du brevet de capacité (1883).

GARÇONS.

Dictées. — Cicéron, descendant de chevaliers romains, naquit vers l'an du monde trois mille neuf cent, à Arpinum, ville des Volsques, qui a aussi donné naissance à Marius et qui s'est longtemps glorifiée de les avoir vus naître. A peine Cicéron eut-il commencé de fréquenter les écoles publiques, que ses maîtres, qu'avaient frappés la vivacité de son esprit et la force de son intelligence, présagèrent la carrière qu'il était destiné à fournir et qui fut même plus brillante qu'ils ne l'avaient espéré. Passionné pour les sciences qui lui étaient enseignées, il fit des progrès tels, que ses maîtres n'en avaient point encore remarqués, et qui dépassèrent de beaucoup ceux mêmes qu'ils s'étaient flattés d'obtenir. Aussi, ses condisciples, qui ne s'étaient pas laissés aller à une basse jalousie, quoiqu'ils se fussent toujours vus surpasser (surpassés) par lui, s'étaient empressés de lui rendre hommage. En sortant de l'école, ils formaient une espèce de garde autour de sa personne et le reconduisaient presque en triomphe jusque chez lui. Ces hommages que lui avait valus son seul mérite, quelque justes qu'ils

fussent, quelle qu'en fût la simplicité, excitèrent les plaintes de quelques parents qui s'étaient trouvés humiliés de voir le jeune Cicéron ainsi escorté par leurs enfants.

FILLES.

Lettre de Marie Stuart à Elisabeth, reine d'Angleterre.

Madame, — Quoique je doive mourir par un arrêt signé et scellé de votre main, je ne veux pas que vous croyiez que je meurs votre ennemie. Je suis d'une religion qui m'a appris à supporter tous les maux de ce monde, quels qu'ils puissent être, comme la vôtre vous a laissée les faire impunément. Bien que je me voie condamnée comme criminelle, je n'en suis pas moins innocente. Je serai décapitée, non pour avoir voulu vous ôter la vie, comme vous l'avez prétendu, mais pour avoir porté une couronne après laquelle on vous a vue longtemps soupirer. Ce langage vous choquera peut-être ; mais, condamnée à mort, qu'ai-je à craindre ? Mon supplice, que vous regardez comme ignominieux, mettra le sceau à ma gloire. Il ne faut pas que vous croyiez m'immoler impunément. Souvenez-vous qu'un jour vous serez jugée ainsi que moi. Loin de souhaiter de me voir vengée, quoique cette vengeance fût juste, je m'estimerais au contraire tout heureuse si la mort temporelle que je vais souffrir vous ouvrait la voie de cette autre vie qui doit durer autant que l'éternité.

Adieu, Madame ; songez qu'une couronne est un bienfait dangereux, puisqu'il fait perdre la vie à votre cousine.

COMPOSITION.

(*Garçons*) Sous le chaume.

(*Filles*) Le langage des cloches.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

(Phrases à analyser).

(*Garçons*) La plante, lorsqu'on l'a mise en liberté, garde l'inclinaison qu'on l'a forcée à prendre ; mais la sève n'a point changé pour cela sa direction primitive.

(*Filles*) Le lion tint conseil et dit : Mes chers amis, je crois que le ciel a permis, pour nos péchés, cette infortune.

CANTON DE GENÈVE

Concours des écoles primaires (30 mai 1883.)

DICTÉE ORTHOGRAPHIQUE

C'est surtout depuis que la science est venue révéler à l'homme quelques-uns des mystères de la nature, que l'on s'est mis à parcourir les montagnes pour en admirer les spectacles grandioses. Les hommes pri-

mitifs redoutaient ces hauteurs et les considéraient volontiers comme le séjour des divinités.

De ces sommets inaccessibles partaient les tempêtes, descendaient les torrents destructeurs, mais aussi les fleuves fertilisants. Pendant les jours sereins, ces pics altiers, couverts de neige, empourprés aux rayons du soleil couchant, pouvaient passer pour des demeures célestes.

Ces naïves croyances étaient au fond bien près de la réalité ; en effet, quelque étranges que parussent ces idées, les montagnes ont toujours été le laboratoire où se sont formés, en grande partie, les terrains que nous cultivons et qu'arrosent les fleuves dans leur parcours sinueux.

Si le labeur a été immense, long et traversé de mille accidents, nous pouvons néanmoins croire qu'en tout temps ce gigantesque travail de la nature se poursuit sans relâche, remplaçant le chaos par la présence des êtres animés qu'y fait vivre la richesse du sol.

COMPOSITION. — La neige.

II

ARITHMÉTIQUE

ÉCOLES NORMALES DE LAUSANNE

Brevet de capacité (1883).

(*Garçons*) Raisonner et calculer le problème suivant :

(Mettre tous les calculs sur la feuille sans faire de brouillon).

La population d'un pays est de 174,000 habitants ; elle s'accroît annuellement de 24 ‰ ; d'autre part on a constaté qu'à la fin de chaque année l'émigration a fait sortir 6,260 habitants. En supposant que le nombre des habitants qui émigrent chaque année soit constant, quelle sera la population au bout de 16 ans, et au bout de combien d'années cette population sera-t-elle réduite à zéro ?

(*Filles*) Un aubergiste achète d'un propriétaire 3 vases de vin contenant : le 1^{er}, 8,50 hl. à fr. 0.60 le lit. ; le 2^{me}, 7,60 hl. à 75 fr. l'hl., et le 3^{me} 11,40 hl. à fr. 0,70 le lit. ; les frais se sont élevés à 62 fr. Il mélange ces 3 qualités de vin ; il garde ce mélange en cave pendant 9 mois et au bout de ce temps, il le revend à un de ses confrères à un prix tel qu'il se trouve avoir placé à 8 % l'argent qu'il a déboursé. Le déchet ayant été de $\frac{1}{55}$, à quel prix a-t-il vendu le litre ? (Donner la réponse en centimes et fraction de centime).

GÉOMÉTRIE

(*Garçons*) Raisonner et calculer le problème suivant :

(Mettre les calculs sur la feuille et ne pas faire de brouillon.)

Un prisme droit a pour base un hexagone régulier ayant 0,15 m. de côté ; la hauteur du prisme vaut $3 \frac{1}{3}$ fois la longueur du côté de la base. On demande le volume de ce prisme et le rayon de la base d'un cylindre de même hauteur que le prisme, la surface latérale de ce cylindre devant être égale à la surface totale du prisme.

PÉDAGOGIE

- (Garçons) L'attention.
(Filles) La mémoire.

SCIENCES NATURELLES

- (Garçons) Les oiseaux en général.
(Filles) De l'hygiène en général ou des causes qui peuvent agir sur la santé.

HISTOIRE

- (Garçons) Indépendance du Pays de Vaud et fin de l'ancienne Confédération.
(Filles) Les Helvètes.

RELIGION

- (Garçons) Considérations générales sur les persécutions.
(Filles) L'Eglise.

THÉORIE MUSICALE

- (Garçons) De la gamme et de ses différentes espèces.
(Filles) Mesures composées.

INSTRUCTION CIVIQUE

- (Garçons) Organisation judiciaire du canton de Vaud.

Même école. — ADMISSIONS (1883). — Jeunes filles.

1. Un cultivateur loue deux pièces de terre d'inégale étendue; la 1^{re} mesure 4 hectares 19 ares 25 centiares; la 2^{me} est les $\frac{37}{43}$ de la 1^{re}. On sait qu'il faut, pour ensemer ce terrain, 185 litres de blé par hectare et que l'on récolte $7\frac{3}{5}$ fois la semence. Le blé récolté a été vendu fr. 2741,70. On demande: 1° l'étendue de la seconde pièce de terre, et 2° le prix de vente d'un hectolitre de la récolte?

2. $78\frac{3}{4} \times 19\frac{5}{6}$.

3. $1838\frac{5}{6} : 14\frac{3}{4}$; donner la fraction du quotient simplifiée.

Jeunes gens.

Trois compagnies d'ouvriers ont creusé en 810 jours, en travaillant ensemble sur 3 points différents, un tunnel qui leur a été payé fr. 1079662,50 à raison de fr. 175 le mètre; la 1^{re} compagnie avançait de $1\frac{1}{5}$ mètre par jour; la 2^{me} de $3\frac{2}{3}$ mètres. On voudrait savoir: 1° la longueur du tunnel; 2° combien la 3^{me} compagnie faisait de mètres par jour; 3° combien chaque compagnie a reçu pour sa part?

COMPTABILITÉ

(*Garçons*) Dresser le compte suivant :

(On mettra les calculs sur la feuille de dictée du compte.)

Le 14 mai 1882 M. Weber verse chez M. Dupraz, banquier, 865 fr.; le 15 juin, Weber remet à Dupraz un effet sur Berne de 5430 fr., au 12 septembre; le 18 juin Weber prélève 1850 fr.; le 14 septembre, il verse 720 fr.; le 22 octobre, Dupraz remet à Weber un effet sur Genève, au 10 février 1883, de 5870 fr.; le 15 novembre, Weber remet à Dupraz un effet sur Zurich, au 20 février 1883, de 250 fr.; enfin, le 10 décembre, Weber prélève 812 fr. Le taux à 4 $\frac{1}{2}$ % l'an est réciproque. Dupraz prélève une commission de $\frac{1}{2}$ % sur le crédit. Le compte est arrêté au 31 décembre 1882 et l'année est comptée commercialement. Le compte sera dressé d'après la méthode indirecte.

(*Filles*) Passer écriture au Journal, en partie simple, des articles suivants :

(On mettra les calculs sur la feuille de dictée du sujet.)

Le 15 mars 1883, j'expédie franco à Robert, à Morges, 3 caisses chocolat pesant brut chacune 52 kg., tare 5 %, à fr. 72 les 50 kg.; 4 caisses sucre pesant brut chacune 103 kg., tare 6 %, à fr. 44 les 50 kg., le tout payable à 3 mois ou au comptant sous escompte du 4 $\frac{1}{2}$ %. Le même jour je paye fr. 12,60 pour port des marchandises expédiées à Robert.

Le 16, je paye le loyer de mon magasin à Cotter, à Lausanne, pour le premier semestre de 1883, à raison de 1800 fr. l'an.

Le 18, Robert à Morges me paye le montant de ma facture du 15 courant; je lui fais l'escompte convenu.

Le 21, j'achète de Pascal, à Lausanne, 5 $\frac{1}{2}$ kg. huile de lin à fr. 2,40 le kg., 6 $\frac{1}{2}$ kg. soude à fr. 0,20 le kg. et 11 $\frac{1}{2}$ kg. riz à fr. 0,60 le kg.

Le 22, je constate que la vente au comptant, à partir du 15, s'est élevée à fr. 107,60.

Le 25, je paye la note de Pascal du 12 courant.

NOMINATIONS

Canton de Genève.

Ecoles enfantines. 25 mai. M^{lle} Marie Grange, maitresse à Genève. — 29 juin : M^{lles} Jeanne Schwab, Emma Willemin, Henriette Robert, sous-maitresses.

Ecoles primaires. 19 juin : M. Louis Mercier, régent à Chancy. — 29 juin : M. Lucien Baatard, régent à Grand-Saconnex. — M^{lle} Alice Dufour, maitresse de couture à Chancy.

Collège de Genève. 19 juin : M. Charles Montchal, régent de l'une des sections de la IV^e classique. — 22 juin : M. Emile Ganter, maitre de calligraphie dans les V^e et VI^e classiques, II^e, III^e, IV^e, V^e et VI^e de la section industrielle et commerciale.

Collège de Carouge. 24 juillet : M. Aug. Lemaitre, régent de la section classique.

Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. 22 juin : M. Théodore Anisensel, maitre de calligraphie dans les six divisions.

Gymnase. 25 mai : M. Joseph Duvillard, professeur, nommé directeur.

COMPTABILITÉ. *Solutions justes* : MM. Baatard, Lucien, à Grand-Saconnex; F. Nicolier, à Aigle.

André BEAUF et C^{te} à Genève. — Grand-Livre N° 1. (1)
Fonds capital. AVOIR

DOIT		
1861 Janv./ 1 A Fonds capital, sa mise	N/ Sr/ Beau s/ cte/ de Fonds. Fr. 50000 — 1861 Janv./ 1 Par caisse, la 1/2 de mise	Fr. 50000 —
DOIT	N/ Sr/ Niger s/ cte/ de Fonds.	Fr. 25000 —
1861 Janv./ 1 A Fonds capital, sa mise	1861 Janv./ 1 p ^r Divers, s/ détail, 1/2 de mise	Fr. 12500 —
DOIT	N/ Sr/ Dargencour s/ cte/ de Fonds.	Fr. 15000 — 1861 Janv./ 1 p ^r Divers, s/ détail, 1/2 de mise
1861 Janv./ 1 A Fonds capital, sa mise,	1861 Janv./ 1 p ^r Divers, s/ détail, 1/2 de mise	Fr. 7500 —
DOIT	la 1/2 de sa mise . . . Fr. 25000 —	Caisse.
1861 Janv./ 1 A N/ Sr/ Beau, s/ cte/ de Fonds		AVOIR
DOIT	Effets à recevoir.	AVOIR
1861 Janv./ 1 A N/ Sr/ Niger, s/ cte de Fonds	selon bordereau . . . Fr. 10000 —	AVOIR
DOIT	Marchandises.	AVOIR
1861 Janv./ 1 A N/ Sr/ Niger, s/ cte/ de Fonds	selon détail Fr. 2500 —	AVOIR
DOIT	Mobilier.	AVOIR
1861 Janv./ 1 A N/ Sr/ Dargencour, s/ cte/ de	Fonds n/ mobilier . . . Fr. 5000 —	AVOIR
1861 Janv./ 1 A N/ Sr/ Dargencour, s/ cte/ de	Fonds, selon bordereau. Fr. 2500 —	AVOIR

(1.) Voir *Educateur*, n° 9, page 159, et n° 14, page 240.

Louis SENÉ.